

# EXPULSÉE APRÈS AVOIR PORTÉ PLAINTE : LE PRÉFET PERSISTE

Bernard Fragneau, préfet de la région Centre, vient de recevoir les associations qui exigent, depuis une dizaine de jours, le retour sur le sol français de Najlae Lhimer. Cette lycéenne marocaine avait été expulsée le 20 février alors qu'elle venait porter plainte à la gendarmerie de Montargis (Loiret) pour violences (*Libération* du 22 février). Loin de faire machine arrière, le préfet a tancé les associatifs et les politiques qui avaient pris position pour la jeune femme dont l'expulsion est intervenue en plein débat parlementaire sur les violences faites aux femmes. Selon lui, il s'agit d'un complot politico-médiatique piloté par RESF. «*Une polémique soigneusement organisée*» donnant lieu à des «*approximations et contre-vérités assénées avec une déconcertante assurance*», écrit-il dans un communiqué. Ce qu'il qualifie de «*recours à l'outrance*». Le préfet est pourtant tenu à un devoir de réserve. Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret, s'est ému de cette position, tandis qu'Harlem Désir, député européen, appelle au retour immédiat de Najlae Lhimer. **M. Gd**